



### Sommaire

Édito	1
2022 L'ANNÉE DES AP	
• L'AP en 10 missions !	2
• Les outils	5
• Le Document Unique d'Évaluation des risques professionnels (DUERP)	13
RETOUR D'EXPÉRIENCE	
L'analyse des accidents, c'est pas du bidon !	16
CAHIER DE PRÉVENTION	
Un nouveau cahier pour la rentrée ! Le guide CNRS risques chimiques vient de paraître.	18
COIN DROIT	
Le document unique d'évaluation des risques professionnels : état des lieux et tendances	19
• Agenda	
• La journée des AP 2022 en délégation régionale	20
• Brèves de paillasse	

Inséré dans ce numéro en pages centrales

### POSTER

sur les 10 missions de l'AP

## ÉDITO

L'opération nationale « 2022, l'année des AP » se poursuit... et elle se révèle encore plus riche que nous ne l'avions imaginée !

Ce numéro de Prévention Infos en est l'illustration. En relayant les thèmes « les missions des AP », « les outils nationaux en prévention » et « le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) », ce bulletin nous donne l'occasion de laisser la parole aux acteurs de la prévention (y compris par podcasts interposés) et de toucher du doigt la grande diversité des situations et des initiatives. À ce titre, je vous recommande tout particulièrement la lecture de la chronique « missions et préjugés » !

Ainsi, vous trouverez dans ce numéro, outre de nombreux témoignages, une mise en lumière des missions des AP (avec pour la première fois dans Prévention Infos un poster détachable !) et

une présentation de 4 outils nationaux en matière de prévention ; autant de thèmes, qui, après la présentation de l'organisation de la santé et de la sécurité au travail au CNRS, vous permettront de mieux appréhender ce qu'est la prévention des risques dans notre établissement.

Nous repartons également en Guyane pour faire le lien entre retour d'expérience (notre dernier numéro) et DUERP : analyse *a posteriori* et *a priori*, tout est lié !

Et puisque le DUERP est essentiel, "le coin droit" nous parle des tendances du moment à son sujet...

Cette année des AP, déjà foisonnante, leur donne la parole. Découvrez-les et bonne lecture à tous !

Yves Fenech, CNPS

## 2022 : L'ANNÉE DES AP

### LA PAGE DÉDIÉE À L'ÉVÉNEMENT S'ENRICHIT

3 NOUVEAUX THÈMES

LES MISSIONS DE L'AP

LES OUTILS

LE DUERP

VISITEZ LA PAGE



# 2022 : L'ANNÉE DES AP

## THÈME N°2 : LES MISSIONS DE L'AP

### L'AP en 10 missions !

Les activités de recherche sont riches et les risques variés. Pourtant, la fonction d'AP se décline en 10 missions bien définies et illustrées dans le poster glissé dans ce numéro. Bien évidemment, la mise en œuvre de ces missions est variable selon l'organisation locale de la prévention et de la sécurité, comme en témoignent **Sihem et Rodrigue**, qui se confient sur leur quotidien d'AP.

**Les 10 MISSIONS des assistantes et assistants de prévention**

" Venez découvrir nos missions "

Sihem GRONI  
AP à l'UMR 7591

Rodrigue MARQUANT  
AP à l'UMR 7203

### L'AP là où on ne l'attend pas : halte aux idées reçues !

Certaines activités de recherche, sans danger au premier abord, peuvent parfois cacher des situations et des risques inattendus. Au travers de quatre témoignages d'AP, cassons les stéréotypes souvent exprimés à l'égard d'AP qui exercent leurs missions dans des unités dites « sans risque ».

### PRÉJUGÉ N°1

Un AP à la délégation régionale ? ça n'existe pas !

**FAUX**



**Stéphane Calgato**  
AP à 10 %

MOY1400 - Délégation régionale Occitanie Ouest (DR14)  
• 145 agents  
• 1 AP

Si ! Il s'agit non seulement de ne pas négliger les risques présents dans le bâtiment de la délégation, tels que les risques incendie, électrique, de chute mais aussi de mener des actions vers les postes de travail. Ma double casquette d'AP et d'informaticien est un avantage certain. A l'occasion de mes interventions, j'échange avec mes collègues sur leur environnement de travail et j'en profite pour les conseiller notamment sur l'ergonomie de leur poste. Avec le soutien de la direction et l'aide du service de médecine de prévention et

du service de prévention et de sécurité, je communique sur la prévention des troubles musculo-squelettiques. Une plaquette d'infos-conseils a également été conçue puis diffusée aux agents, qui ont par ailleurs été impliqués dans le choix du mobilier et des achats de sièges. Ces actions s'inscrivent dans la démarche d'amélioration continue de la délégation.

J'aime ce métier de la prévention orientée vers le quotidien des agents.

### PRÉJUGÉ N°2

Aucun risque ne plane dans les laboratoires des sciences de l'information

**FAUX**



**Sandra Devauchelle**  
AP à 20 %

UMR7271 - Laboratoire d'Informatique, Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis (I3S - DR20)  
• 300 agents  
• 1 AP

Dans notre laboratoire d'informatique, nous ne sommes pas seulement assis devant nos écrans...

Nous manipulons aussi des drones volants et sous-marins ! Un atelier robotique, une zone de vol et un bassin ont donc été aménagés. Ces nouvelles technologies, bien que populaires, ne sont pas si anodines, avec des risques de perte de contrôle ou défaillance du matériel pouvant occasionner des blessures parfois très graves.



Salle drone

En lien avec le référent robotique, j'ai élaboré un guide de prévention encadrant les modalités d'utilisation, le port d'EPI spécifiques, les consignes de stockage et de transport de batteries lithium.

Pour les réparations, nous utilisons désormais des imprimantes 3D pour la fabrication de pièces, générant un nouveau risque lié à l'émission de nanoparticules. Ainsi, un local dédié équipé avec ventilation et filtration adaptées a été aménagé et des consignes de sécurité ont été élaborées.

Actuellement, des expérimentations en psycho-numérique sont en développement : un nouveau terrain d'études en matière de prévention en perspective !

**2**

**Mission de l'AP : Identifier et évaluer les risques, proposer et suivre les actions correctives**

**PRÉJUGÉ N°3**En SHS<sup>1</sup>, pas de risque.**FAUX**

C'est sans compter sur les archéologues de l'unité qui partent plusieurs fois dans l'année sur des chantiers de fouilles en péninsule arabique, sites souvent isolés de toute infrastructure routière et urbaine.

Les risques sont nombreux ! Ils sont liés aux conditions sanitaires (maladies endémiques, eau potable peu disponible, hygiène alimentaire...), environnementales (température extrême, ensoleillement intense, sable et poussière, serpents venimeux et insectes...), géopolitiques mais aussi aux activités menées (utilisation d'outils contendants, postures éprouvantes, dégagement de pierres...) et sans oublier les risques relatifs à la conduite de 4x4 dans les dunes ensablées !



**Olivia Munoz**  
Future AP

UMR8215 - Trajectoires.  
De la sédentarisation à l'État (DR05)

- 116 agents
- 1 AP

**PRÉJUGÉ N°4**En maths,  $\Sigma(\text{risques}) \approx 0$ **FAUX**

En maths, vous pensez vraiment que la somme des risques est presque nulle ? Et bien vous faites erreur ! Bien que la thématique de recherche de notre unité soit les mathématiques, l'activité est celle d'un centre de conférences, dont les risques occupent bien mon temps d'AP.

Situé sur 4 hectares de forêt, notre Centre comprend un hôtel de 80 chambres, un restaurant, une bibliothèque, de nombreuses salles de réunion et deux amphithéâtres de 100 places et accueille 4 500 chercheurs par an.

Pour la sécurité de nos visiteurs, je gère le risque incendie de cet établissement classé ERP<sup>2</sup> grâce à mon expérience d'ancien sapeur-pompier volontaire et aux formations suivies dans le domaine.

Ce complexe nécessite bien évidemment des travaux de maintenance et d'entretien des espaces verts, pour lesquels je rédige les plans de prévention, permis de feu et procédures de sécurité et achète les EPI nécessaires.



**Florent Diaz**  
AP à 20 %

UAR822 - Centre International de Rencontres en Mathématiques (CIRM - DR12)

- 7 agents permanents
- 4 500 visiteurs/an
- 1 AP

**8**

**Mission de l'AP :**  
suivre les contrôles  
périodiques et les  
contrats

**9**

**Mission de l'AP :**  
Suivre les plans  
de prévention liés  
à l'intervention  
d'entreprises  
extérieures

En complément, j'organise des campagnes de prévention des troubles musculo-squelettiques pour mes collègues de l'administration.

Je m'épanouis sur le terrain dans ce quotidien d'AP !

Etant directement amenée à diriger moi-même certaines de ces missions, je suis familiarisée avec ces risques. En effet, anticiper la mission peut se révéler vital dans ces conditions souvent extrêmes : réunions de préparation avec les membres de l'équipe, trousse de secours collective et adaptée à la mission, visites médicales avant le départ, liste des numéros d'urgence, liste des conduites à tenir en cas de problème...

L'AP de l'unité souhaitant passer le flambeau, c'est tout naturellement que je me suis proposée pour lui succéder dans cette mission... pas si tranquille que ça !

<sup>1</sup> Sciences Humaines et Sociales

<sup>2</sup> Établissement Recevant du Public

**2022 : L'ANNÉE DES AP****THÈME N°3 : LES OUTILS INFORMATIQUES NATIONAUX DÉDIÉS À LA PRÉVENTION****Dans la boîte à outils de l'AP, il y a...****4 outils pour se simplifier la vie : AIE, NEO, EvRP et FEVAR**

Le questionnaire national sur les conditions d'exercice des AP au sein des unités CNRS, adressé en 2021 aux 2 000 AP, a fait apparaître que près de 40% des AP ne connaissaient pas certains outils applicatifs.

Redécouvrons-les ensemble !

Pour mémoire, ces outils informatiques sont mis à la disposition de toutes les unités du CNRS.

Sans être obligatoires, ils sont fortement recommandés, notamment si le partenaire hébergeur ne propose pas de solution équivalente.

D'une part, leur prise en main et leur déploiement dans les unités sont assurés par les services de prévention et de sécurité en délégation régionale. D'autre part, l'assistance

aux utilisateurs et les évolutions fonctionnelles sont pilotées au niveau national.

Ces outils présentent un intérêt collectif, puisqu'ils permettent un partage d'informations à tous les niveaux - l'unité, la délégation régionale, la coordination nationale de prévention et sécurité.



**La base de données des accidents - incidents - événements survenus dans les unités CNRS**

**AVANTAGES**

- Base de données unique car spécifique aux risques rencontrés en laboratoire de recherche.
- Méthode simple d'analyse des accidents (et des incidents !).
- Favorisation des échanges d'information entre l'AP et le service de prévention régional.
- Contenu garanti grâce à la validation des informations par le service de prévention régional.
- Requête possible d'événements similaires, en fonction de critères choisis.
- Extraction possible de statistiques pour sensibiliser les personnels.
- Consultation de toutes les fiches anonymisées par les AP, les services de prévention et les services de médecine préventive régionaux et nationaux ainsi que les membres des CHSCT.

Grâce à AIE, l'AP alimente la base de données nationale et bénéficie des retours d'expérience pour améliorer la prévention au sein de son unité.

**DATES ET CHIFFRES CLÉS**

2003 : mise à disposition de l'application

Plus de 7 000 événements répertoriés dans la base de données.

Évolution de l'application à venir !



Scanner ou cliquer sur le Qr-code pour accéder au podcast

**TÉMOIGNAGE**

Laure Schaeffer  
AP à l'UPR 9002 - Architecture et réactivité de l'ARN (ARN)

**LIENS UTILES**

Pour en savoir plus sur AIE :  
<https://intranet.cnrs.fr> > Santé et sécurité au travail > Applications Web > AIE

Accéder à l'application :  
<https://aie.cnrs.fr>

Pour plus d'informations, contactez le service de prévention et de sécurité de votre délégation régionale !



## Tout démarre avec NEO ! La plateforme d'e-learning à la sécurité pour les nouveaux entrants

NEO est une application nationale bilingue qui dispense une formation générale à la sécurité aux nouveaux entrants des unités CNRS et Inserm. Elle est administrée localement par l'assistant ou l'assistante de prévention (AP) et l'aide dans sa mission d'accueil et de formation des nouveaux entrants.

À ce jour, 4 modules de formation sont dispensés :

- La prévention
- Le risque incendie
- Le risque chimique
- Le risque biologique

Les données pouvant être centralisées, cet outil web contribue également au pilotage de la politique de prévention en région et à l'échelle de l'établissement.

### AVANTAGES

- Formation générale en matière de prévention et sécurité homogène et validée nationalement.
- Accessible aux anglophones.
- Intégration automatique des nouveaux entrants de l'unité.
- Personnalisation possible du parcours de formation en fonction des risques rencontrés dans l'environnement de travail de l'agent.
- Suivi en temps réel par l'AP de l'état d'avancement des sessions de formation.
- Relance automatique des agents n'ayant pas finalisé leur parcours de formation dans le délai imparti.
- Validation de la bonne compréhension des informations dispensées grâce à un test de connaissances après chaque module.
- Génération d'une attestation de formation une fois le parcours terminé.
- Traçabilité des sessions de formation intégrée à l'outil.

Grâce à NEO, l'AP gagne du temps et peut ainsi s'impliquer davantage dans la sensibilisation des nouveaux entrants au fonctionnement et aux risques spécifiques de l'unité.

### DATES ET CHIFFRES CLÉS

2016 : NEO devient  
une application  
nationale

2021 : NEO fait  
peau neuve -  
modernisation de  
la plateforme

8 000 nouveaux  
entrants formés/an

45 000 nouveaux  
entrants formés au  
total



Scanner ou cliquer sur le Qr-code pour accéder au podcast

### TÉMOIGNAGE

Lydia Roudier  
AP à l'UMR 5026 – Institut  
de Chimie de la Matière  
Condensée de Bordeaux  
(ICMCB)



### LIENS UTILES

Vidéo de présentation de NEO : versions FR et GB

« Du nouveau du côté de NEO ! »  
<https://www.dailymotion.com/video/k1RmXN03qtVCE0xaHGS>

« A new and improved NEO ! »  
<https://www.dailymotion.com/video/k3aGDheckxxq8pxqEbu>

Pour en savoir plus sur NEO :  
<https://intranet.cnrs.fr> > Santé et sécurité au travail > Applications Web > NEO

Accéder à l'application :  
<https://neo.cnrs.fr>

Pour plus d'informations, contactez le service de prévention et de sécurité de votre délégation régionale !



# EvRP

## L'outil pour l'évaluation des risques professionnels

EvRP est une application nationale permettant à chaque unité d'élaborer et de mettre à jour son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Obligatoire pour toutes les unités depuis 2001, le document unique formalise l'ensemble de la démarche de prévention des risques d'une unité allant de l'évaluation des risques jusqu'au programme d'actions. Cette démarche, sous la responsabilité de la directrice ou du directeur d'unité, se veut participative même si elle est pilotée par l'assistant ou l'assistante de prévention (AP). Cette application d'origine CNRS et désormais partagée avec l'AMUE\* est mise à la disposition des unités s'il n'existe pas d'autres outils équivalents auprès du partenaire hébergeur.

Les données pouvant être centralisées, cet outil web contribue également au pilotage de la politique de prévention en région et à l'échelle de l'établissement.

\* Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieurs et de recherche

### AVANTAGES

- Outil adapté au large panel de risques rencontrés dans les activités de recherche; sans oublier ceux liés aux activités tertiaires: 22 risques référencés (chimique, biologique, électrique, travail sur écran...).
- Outil d'aide à la décision s'appuyant sur une cotation (et son code couleur) permettant de prioriser les risques et de comparer l'efficacité des mesures de prévention envisagées.
- Outil d'aide au management de la sécurité offrant un tableau de bord du suivi du programme d'actions.
- Bilan annuel automatisé du programme d'action.
- Présence de nombreuses aides en ligne: FAQ, fiches d'aide, exemples de mesures de prévention/type de risque...
- Nombreuses possibilités de requêtes et d'extractions.
- Outil adapté à une démarche participative: possibilité aux agents de l'unité de contribuer au travers de différents profils existants
- Déclaration du DUERP et édition au format PDF.
- Traçabilité et archivage des DUERP déclarés ainsi que des programmes d'actions associés.

Grâce à EvRP, l'AP dispose d'un outil collaboratif plaçant les agents au cœur de la démarche de prévention de l'unité.

### DATES ET CHIFFRES CLÉS

2012 : mise à  
disposition de  
l'application

Juillet 2022 :  
dernière mise à  
jour en date

1 768 utilisateurs  
915 profils AP



Scanner ou cliquer sur le Qr-code pour accéder au podcast

### TÉMOIGNAGE

Stéphane Roques  
AP à l'UMR 7357 – Laboratoire  
des sciences de l'ingénieur,  
de l'informatique et de  
l'imagerie (ICube)



### LIENS UTILES

Pour en savoir plus sur EvRP :  
<https://intranet.cnrs.fr> > Santé et sécurité au travail > Applications Web > EvRP

Accéder à l'application :  
<https://evrp.cnrs.fr>

Pour plus d'informations, contactez le service de prévention et de sécurité de votre délégation régionale !



# FEVAR

## L'outil d'évaluation du risque chimique

**FEVAR est un outil national sous format Excel permettant d'évaluer le risque chimique au regard de la santé des personnels.**

Il s'appuie sur la méthode d'évaluation simplifiée du risque chimique de l'INRS (ND 2233-200-05) et il est complété par une base de données du CNRS référençant plus de 5 000 produits chimiques.

L'évaluation du risque se fait pour chaque produit chimique manipulé et tient compte, d'une part, des dangers du produit, et d'autre part, des conditions de sa manipulation. Il en résulte une cotation qui permet de hiérarchiser les risques.

Il s'adresse aux assistants et assistantes de prévention (AP) pour les aider à l'évaluation du risque chimique aux postes de travail et aux manipulateurs pour l'évaluation de leur exposition individuelle.

### AVANTAGES

- Saisie facilitée: les données sur les dangers des produits référencés dans la base sont pré-enregistrées (N°CAS, mention(s) de danger, catégorie CMR\*, VLEP..)
- Ajout possible de produits chimiques non inclus dans la base de données.
- Mise en évidence des produits chimiques les plus dangereux (CMR).
- Prise en compte dans l'évaluation des moyens de protection collective utilisés.
- Détermination de l'impact des moyens de protection collective envisagés grâce au système de cotation proposé.
- Traçabilité de l'exposition des manipulateurs aux produits chimiques par l'élaboration de la fiche individuelle d'exposition (FIE).
- Connaissance de la quantité théorique de produits manipulés par chaque agent.
- Aide pour l'inventaire des produits chimiques du laboratoire.

**FEVAR nécessite l'implication des manipulateurs et par conséquent l'AP dispose d'un outil puissant pour les sensibiliser à leur exposition aux produits chimiques.**

### DATES ET CHIFFRES CLÉS

**2008** : mise à disposition de FEVAR

**Plus de 5 000 produits chimiques référencés** dans la base de données, prochainement mise à jour.

\* Cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction.



Scanner ou cliquer sur le Qr-code pour accéder au podcast

### TÉMOIGNAGE

Alexandra Sutter  
AP à l'UMR7515 – Institut de Chimie et Procédés pour l'Énergie, l'Environnement et la Santé (ICPEES)



### LIENS UTILES

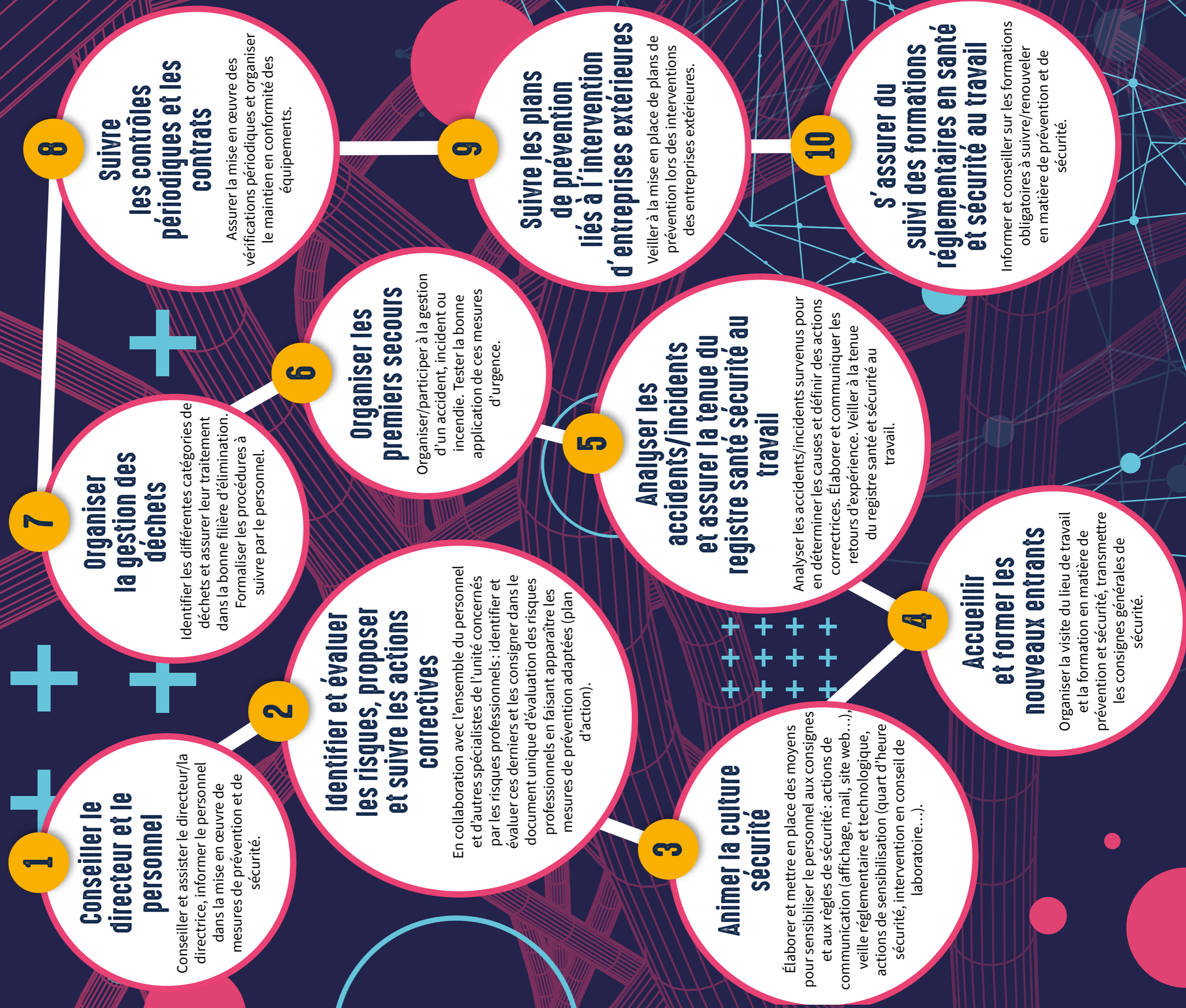
Pour télécharger l'outil FEVAR :  
<https://intranet.cnrs.fr> > Santé et sécurité au travail > Applications Web > FEVAR

Pour plus d'informations, contactez le service de prévention et de sécurité de votre délégation régionale !

# Les 10 MISSIONS des assistantes et assistants de prévention



menées sous la responsabilité de la directrice ou du directeur d'unité



## 2022 : L'ANNÉE DES AP

### THÈME N° 4 : LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

## Ce n'est pas que le DUERP qui compte, c'est aussi la démarche !

*Après le retour d'expérience sur l'incident de pirogue du Prévention Infos 53, retour en Guyane sur la station des Nouragues pour illustrer le fait que l'analyse a priori des risques est aussi importante que l'analyse a posteriori.*

L'unité LEEISA (Laboratoire Ecologie, Evolution, Interactions des Systèmes Amazoniens), implantée en Guyane, compte plusieurs sites dont la station scientifique des Nouragues située en plein cœur de la forêt amazonienne. Une équipe de permanents composée de 6 agents se relaie toute l'année pour accueillir en continu de nombreuses équipes scientifiques. Aux divers risques liés à l'activité scientifique elle-même, s'ajoutent les risques liés à l'environnement et aux conditions sanitaires, aggravés par l'éloignement du site accessible uniquement en pirogue ou en hélicoptère.

Prévention Infos est allé à la rencontre de Nina Marchand, AP de la station des Nouragues et membre du groupe des AP de l'unité, pour échanger sur la démarche participative qui a permis l'élaboration collective du DUERP de la station des Nouragues qui vient alimenter le DUERP de l'unité.

#### **1<sup>re</sup> étape : sensibiliser ses collègues**

Après sa nomination d'AP en 2019, guidée et soutenue à distance par l'IRPS, en binôme avec un collègue AP aux Nouragues, Nina a progressivement sensibilisé l'équipe des permanents aux questions de prévention des risques.

>>



**Avant** : deux troncs d'arbre permettaient de traverser la crique Nouragues. Le DUERP fait apparaître une utilisation fréquente avec des risques de glissade, chute de plain-pied et de hauteur, noyade.



**Après** : financement d'un pont suspendu sans prise au sol, répondant également aux exigences environnementales de la réserve naturelle.

Liste des risques	Précisions sur l'exposition	Impact sur la santé	Lieu	Gravité (G)	Fréquence d'exposition (F)	Maîtrise (M)	AVANT 2021 Niveau de risque maîtrisé (R)	Maîtrise technique	Maîtrise organisationnelle	Maîtrise humaine	APRES 2021 Maîtrise (M)	APRES 2021 Niveau de risque maîtrisé (R)
Chute de hauteur Chute de plain-pied Noyade	Chute, glissade du haut de troncs faisant office de ponts pour traverser la crique Nouragues du camp Inselberg vers le grand plateau qui est une zone de travail régulière pour des relevés scientifiques.	Aquastress, noyade, traumatismes graves, décès	Forêt	10 • Accident mortel/ maladie grave	10 • Quotidienne	7 - Faible (méthode peu adaptée ou peu appliquée, personnel non-formé)	700 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'un pont suspendu au-dessus de la crique Nouragues en 2021</li> <li>Câble de maintien de part et d'autre du pont suspendu permettant une stabilité des usagers</li> <li>Filet anti-chute englobant le pont suspendu</li> <li>Planche de bois de classe 4 permettant une solidité à l'épreuve du climat tropical et une bonne résistance à l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Panneaux de signalisation, d'utilisation et de limite de personnes</li> <li>Cahier d'entretien</li> <li>Vérification annuelle du pont suspendu par prestataire habilité</li> <li>L'accès aux deux anciens troncs est barré par des rubalises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agents sont formés à l'utilisation et à l'entretien du pont par le constructeur et le vérificateur périodique</li> </ul>	1 • Bonne (méthode adaptée, personnel formé)	100 

Dans la méthodologie utilisée, la gravité (G) est cotée de 1 (accident bénin) jusqu'à 10 (accident mortel ou maladie grave). La fréquence est cotée de 1 (annuelle) jusqu'à 10 (quotidienne). La maîtrise du risque est cotée de 10 (inexistante) jusqu'à 1 (bonne) en passant par 7 (faible) et 4 (moyenne). Le niveau de risque maîtrisé (R) est la résultante de la gravité, de la fréquence et de la maîtrise du risque (R = G x F x M). Sa cotation va de 1 000 (risque élevé non maîtrisé à priorité forte) jusqu'à 1 (risque faible totalement maîtrisé) en passant par 700 (risque avec impact significatif à priorité forte) et 100 (risque à priorité moyenne).

Extrait du DUERP sur le pont suspendu d'Inselberg

D'une part, elle a introduit un point sur la sécurité à chaque réunion d'équipe. D'autre part, elle les a étroitement associés aux analyses d'accidents survenus sur la station. Rappelez-vous l'incident de pirogue du Prévention Infos N°53 !

### 2<sup>e</sup> étape : impliquer ses collègues

Nina a d'abord profité du point sécurité des réunions d'équipe pour présenter ses missions d'AP, en mettant tout particulièrement en avant l'intérêt d'une implication collective dans la prévention des risques pour la station, l'équipe et les visiteurs.

Progressivement, elle a présenté la démarche d'évaluation des risques et l'outil suggéré par l'IRPS pour rédiger le DUERP. Le soutien appuyé du directeur de l'unité et de la directrice technique de la station a fini de convaincre les agents de s'impliquer dans la démarche.

Concrètement, Nina a d'abord lancé des débats sur les sujets les plus impactants pour la sécurité des agents comme par exemple le travail isolé, fréquent et inévitable sur la station, ainsi que la gestion des problèmes médicaux. Des débats constructifs ont eu lieu. La parole des agents s'est libérée et, progressivement, les agents et la direction se sont appropriés les problématiques de sécurité.

### 3<sup>e</sup> étape : les premiers résultats

Rapidement, diverses mesures validées collectivement ont vu le jour comme par exemple :

- L'ajout d'une rubrique « accident/incident » dans le formulaire que chaque agent remplit systématiquement à son retour de mission sur le terrain. Les informations ainsi collectées sont ensuite débattues en réunion d'équipe ce qui vient *in fine* enrichir le DUERP.
- Une collaboration étroite, bien qu'à distance depuis la métropole, avec le médecin du travail de la délégation, qui permet désormais de gérer effi-

cacement le contenu, l'usage et l'approvisionnement de la pharmacie des camps et des troussees de secours des agents. Le médecin a également apporté des conseils en matière d'hygiène sanitaire et de gestion des malades sur les camps.

- Selon le même principe que la cotation du risque et de la maîtrise du risque effectuée dans le DUERP, reprise de l'idée pour l'attribution d'une cotation "sécurité" pour chaque carbet<sup>1</sup> selon l'état du plancher, de la charpente, de la toiture, des installations électriques, permettant ainsi de dégager les priorités et de réaliser un budget pluriannuel de rénovation des infrastructures.

### 4<sup>e</sup> étape : la mise à jour du DUERP

Chacun est impliqué et a conscience de contribuer au suivi du plan d'actions. Par exemple, lorsque l'électricien ou le charpentier du camp finalise une réparation, il se plaît à dire « Allez, une ligne de moins sur le DUERP ! ». Le suivi du plan d'action se fait donc au fil de l'eau.

La mise à jour du DUERP est intégrée à la liste des tâches des agents. Chacun le relit en cours d'année, que ce soit sur la forme ou le fond, sur un thème précis ou un ensemble de risques. « Il pleut, on se fait un peu de DUERP ?! » dit un chef de camp aux Nouragues.

## TÉMOIGNAGES

### VINCENT GOUJON, directeur d'unité

Le DUERP est un outil de décision indispensable pour la direction de l'unité. Il entre dans le cadre de la DAC<sup>2</sup> du laboratoire, pour sécuriser non seulement nos agents mais aussi nos chercheurs « clients » qui viennent de tous horizons. Initiée par les AP, cette démarche concerne bien évidemment l'ensemble des acteurs du laboratoire.

Le CNRS ne peut que se féliciter de cette prise de conscience collective à tous les niveaux.

### PATRICK CHALELET, chef de camp aux Nouragues

Je travaille depuis 20 ans sur le site des Nouragues, et les risques auxquels nous sommes confrontés au quotidien étaient bien souvent ignorés ou minimisés.

Le DUERP a permis d'en prendre conscience et surtout de mener une réflexion globale sur leur maîtrise.

Aujourd'hui, je sens mon équipe plus en sécurité et capable d'appréhender les risques par eux-mêmes.

### FLORIAN JEANNE, chef de camp aux Nouragues

Le travail de groupe pour l'élaboration du DUERP m'a ouvert les yeux sur l'importance de la prévention des risques professionnels.

### Dernière étape : les sources de motivation...

Les effets des premières mesures menées sur l'amélioration de leur quotidien ont été une véritable source de motivation pour les agents.

A cela s'est ajoutée en 2021 l'organisation avec la CNPS d'une session de formation aux premiers secours en milieu isolé pour l'ensemble des permanents qui a été très appréciée.

Parallèlement, la visite sur place de l'IRPS, du médecin du travail de la délégation mais aussi des coordonnateurs nationaux de la CNMP et de la CNPS a également eu un impact très positif sur le collectif qui y a vu un soutien et une reconnaissance du travail mené.

Le soutien financier de la délégation régionale Paris Michel-Ange sur des projets de prévention est un facteur de motivation indéniable qui motive l'équipe à maintenir ce cap.

### ... et l'aboutissement !

La démarche participative désormais collectivement assurée par l'équipe des Nouragues a permis d'obtenir au bout de 3 ans un DUERP consolidé.

Les agents analysent par eux-mêmes leurs situations de travail et maîtrisent leurs prises de risque. « Je vais aller seul sur ce chemin mais j'ai pris le téléphone satellite, la radio et ma balise de détresse et si je ne suis pas rentré à telle heure, il faut venir me chercher. »

Les bons réflexes sont adoptés !

Le DUERP est enfin devenu un outil de pilotage de la prévention des risques professionnels, avec le développement d'une véritable « culture sécurité » sur le site.

Comme quoi, c'est possible !

## CONTACT

Station de recherche des Nouragues

✉ [usr3456\\_nouragues\\_equipe@cnrs.fr](mailto:usr3456_nouragues_equipe@cnrs.fr)

🐦 [https://twitter.com/CNRS\\_Nouragues](https://twitter.com/CNRS_Nouragues)

2

Mission de l'AP : Identifier et évaluer les risques, proposer et suivre les actions correctives

<sup>1</sup> Construction légère en bois, ouverte sur plusieurs côtés, où il est par exemple possible de dormir en hamac.

<sup>2</sup> DAC = Démarche d'Amélioration Continue



## RETOUR D'EXPÉRIENCE

## L'analyse des accidents, c'est pas du bidon !

**L'AP a pour mission d'analyser les incidents et accidents survenus pour en déterminer les causes, définir les actions correctrices, élaborer et communiquer les retours d'expérience.**

**Les AP d'une unité spécialisée dans les sciences de l'ingénierie, avec comme secteurs privilégiés la santé, l'environnement et le développement durable, nous partagent leur expérience, suite à l'explosion d'un bidon de déchets chimiques.**

## CONTEXTE

Sur l'un des sites de l'unité, un laboratoire utilisé par deux équipes est destiné aux analyses des solides et des liquides. Un nouveau doctorant, souhaitant débiter ses expériences, entreprend préalablement de trier et ranger ce local avec l'aide d'un collègue.

## RAPPEL DES FAITS

Ce vendredi vers 16h, les 2 agents équipés (blouse, lunettes et gants) effectuent le tri des produits chimiques de la pièce. Ils trouvent plusieurs flacons avec notamment des étiquettes manuscrites ayant pour unique information « acide nitrique », « acide chlorhydrique » et « acide sulfurique », qu'ils transvasent dans un bidon de 20 L vide destiné aux déchets acides, et le referment immédiatement.

Après quelques minutes, ils entendent un sifflement et un bruit de bouillonnement provenant de ce bidon dans lequel de toute évidence une réaction violente est en cours (dégagement de vapeur et de mousse).

Ils sortent rapidement du laboratoire, mais le bidon de déchets éclate avant que la porte ne soit totalement refermée. Le contenu du bidon est projeté à travers tout le laboratoire et par l'interstice de la porte entre-ouverte, le tout accompagné de vapeurs irritantes.

5

**Mission de l'AP : analyser les accidents/incidents et assurer la tenue du registre santé sécurité au travail**

A la suite de l'explosion, les deux agents ouvrent les fenêtres dans le couloir et font immédiatement évacuer le bâtiment en déclenchant l'alarme incendie.

L'AP de site se rend sur place et demande de l'aide à l'AP coordinateur qui arrive muni d'un kit de déversement accidentel d'un autre site ainsi que les EPI nécessaires pour intervenir (combinaisons intégrales type 6, masques munis de cartouches ABEKP3, gants en nitrile et surchausses).

L'AP coordinateur ainsi équipé effectue une reconnaissance dans le laboratoire, ouvre les fenêtres et ressort de la pièce.

Vers 18h, il retourne prendre des photos et répandre sur tout le sol du laboratoire un absorbant neutralisant, qui prend immédiatement une couleur violette foncée, indiquant la présence d'un produit basique. Des gouttes de produit projeté sur le plafond tombent encore sur le sol du laboratoire.

Le bidon de déchet à l'origine de l'incident, fendu à 2 endroits, est évacué du laboratoire et placé dans un seau pour son évacuation en solide toxique.

À l'instar du couloir et de la partie extérieure de la porte, les instruments et outils scientifiques de valeur sont

décontaminés à l'aide d'un détergent anionique puis nettoyés à l'eau quand cela est possible, avant d'être évacués du laboratoire.

L'accès au laboratoire est condamné par le changement du barillet de la porte et un affichage spécifique. Les fenêtres sont fermées et le système de ventilation du local est poussé à son maximum.

Même s'ils ne présentent aucun symptôme apparent, les 2 agents sont suivis par le centre antipoison en raison de leur courte exposition aux vapeurs. Une surveillance de 48h par leurs proches est demandée, pour les symptômes différés.

Le responsable d'équipe se rend sur place, et en lien avec l'AP, un rapport circonstancié est transmis à 22h30 au directeur d'unité, aux chefs d'établissement et aux services prévention du CNRS et de l'université.

Dès le lundi matin, l'AP coordinateur procède à l'inventaire des équipements et des produits chimiques. Les dégâts sont importants, sur les murs, le plafond et les équipements (luminaires, climatisation, étuve, réfrigérateurs). Des gouttes de produit projeté sur le plafond tombent encore régulièrement sur le sol.

Une entreprise spécialisée vient réaliser la décontamination du laboratoire.

## ANALYSE DE L'ACCIDENT

Rôlés à cet exercice et soutenus par le directeur d'unité, les deux AP initient un groupe de travail qui analyse l'évènement dans un climat de bienveillance.

Ainsi, les utilisateurs, les responsables de la plateforme, le responsable du doctorant et le responsable d'équipe se réunissent dans la semaine sous la coordination des AP pour recueillir les faits et proposer des actions correctives et préventives.

Les deux AP ont rédigé le compte rendu de l'accident. Une communication a été réalisée à destination de l'ensemble des agents du site. Par la suite, cet incident a fait l'objet d'une enquête de CHSCT, à laquelle les AP ont également été conviés.

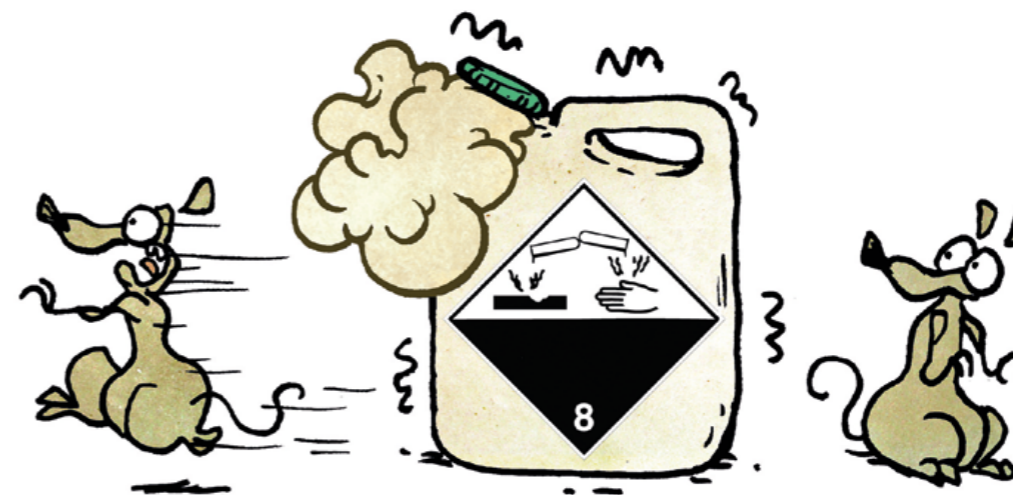
Les deux agents pensaient avoir mélangé plusieurs déchets acides dans le bidon.

Cependant, l'éclatement du bidon de déchet chimique est le résultat d'un mélange incompatible de produits, ayant entraîné une réaction acido-basique non contrôlée en milieu clos. Le dégagement

gazeux issu de cette réaction a créé une surpression dans le bidon jusqu'à entraîner sa rupture et la projection de la quasi-totalité de son contenu.

Les indications sur les flacons étaient donc incomplètes voire même erronées.

Par ailleurs, les deux agents n'ont pas suivi de formation aux risques chimiques à leur arrivée dans la structure. Et pour cause, toute activité de chimie était interdite depuis 5 ans par le directeur d'unité sur ce site en raison de l'absence d'équipements de protection collective adaptés.



## MESURES DE PRÉVENTION PRÉCONISÉES

## Moyens techniques

- S'assurer que la réalisation des activités de chimie s'effectue en sécurité dans des locaux adaptés et équipés.

## Moyens organisationnels

- Informer l'AP et les responsables de la plateforme de toute nouvelle activité ou activité inhabituelle afin de procéder à l'évaluation des risques en amont des projets.
- Revoir et formaliser les pratiques pour assurer la traçabilité et la bonne identification des produits chimiques

(étiquetage conforme, traçabilité au regard des manipulations réalisées).

- Rappeler les procédures d'élimination des déchets, notamment le traitement des déchets chimiques de laboratoire en petits volumes (pas de reconditionnement en gros volume).
- Rappeler la procédure interne de départ des personnels, notamment la nécessité de trier et d'éliminer ses déchets. Relayer les informations lors des réunions d'équipe.
- Mettre à jour le DUERP suite à ce retour d'expérience.

## CONTACT

**Laboratoire ICube**  
UMR 7357 – Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie

Michel de Mathelin, directeur  
✉ directeur@icube.unistra.fr

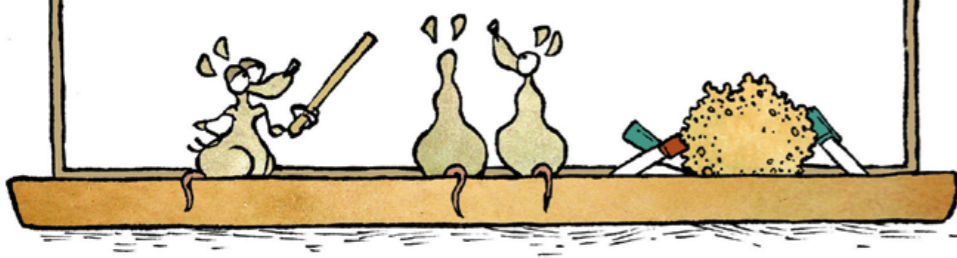
Stéphane Roques, coordonnateur AP  
✉ stephane.roques@unistra.fr

# Ca hier de Pr évention

## Un nouveau cahier pour la rentrée !

Le guide CNRS risques chimiques vient de paraître !

- Comment savoir si mon produit est un CMR ?
- Comment transporter les produits chimiques ?
- Comment étiqueter les produits chimiques ?
- Quel type de gants dois-je utiliser ?
- Que dois-je faire en cas de déversement ?  
Que dois-je faire en cas d'exposition accidentelle ?
- Quels dangers pour les produits de synthèse ?
- Comment aménager mon nouveau laboratoire de chimie ?



Le risque chimique est certainement, et de loin, le plus répandu dans les unités de recherche. Il se retrouve dans tous les champs disciplinaires et n'est évidemment pas réservé aux seuls chimistes. Le constat est simple : le panel des produits chimiques utilisés est très large, leurs quantités extrêmement variables et leurs conditions de manipulation innombrables.

Pourtant, manipuler des produits chimiques n'est pas sans risque et leurs effets peuvent potentiellement porter atteinte à la santé et la sécurité des manipulateurs, des biens mais aussi à l'environnement. C'est aussi pourquoi la réglementation en la matière est si riche et complexe.

Les unités de recherche ont pour obligation de respecter cette réglementation, et les manipulateurs doivent savoir identifier les risques et connaître les moyens de prévention existants. Ainsi, mettre en œuvre une démarche de prévention du risque chimique est essentiel.

Fort de ce constat, le CNRS propose ce cahier de prévention qui s'adresse autant aux non-chimistes qu'aux spécialistes, qu'ils soient utilisateurs ou préventeurs dans les unités de recherche. Son objectif est de fournir tous les éléments nécessaires à la mise en place d'une démarche de prévention du risque chimique.



Il a été conçu par un groupe de travail pluridisciplinaire rassemblant des ingénieur(e)s de prévention, des médecins du travail, un ingénieur chimiste, une assistante de prévention, un toxicologue, un conseiller au transport des matières dangereuses et un représentant du personnel au CCHSCT du CNRS.

Ce cahier de prévention, préfacé par le directeur de l'INC, se compose de trois parties :

- 7 chapitres relatifs à l'identification des risques, aux moyens de prévention (humains, techniques et organisationnels) et au transport des produits chimiques (un vrai sujet pour les laboratoires!).
- 21 fiches pratiques notamment sur les équipements de protection collective et individuelle, les incompatibilités chimiques, les conduites à tenir en cas d'accident...
- 7 annexes sur des points spécifiques tels que les textes réglementaires, la liste des substances nécessitant une surveillance médicale particulière, la liste des CMR... et bien d'autres choses encore.

Ce cahier de prévention vient enrichir la collection des guides édités par la coordination nationale de prévention et de sécurité (CNPS) du CNRS que vous pouvez retrouver sur leur site web.

Venez vite  
le découvrir !



## Le coin droit

### Le document unique d'évaluation des risques professionnels : état des lieux et tendances

**Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)<sup>1</sup> est le document recensant les risques identifiés dans chaque « unité de travail »<sup>2</sup> de l'établissement (unité, délégation) compte tenu des activités qui y sont exercées.**

Le document, devant être mis à jour au moins chaque année<sup>3</sup>, permet de mettre en œuvre une démarche globale de prévention qui s'appuie sur les principes généraux de prévention, de procéder à une évaluation *a priori* des risques pour chaque « unité de travail » et de programmer les actions de prévention.

La transcription et la mise à jour du DUERP relèvent de la responsabilité du chef de service dans la limite de ses attributions et délégations qui lui sont consenties. Au CNRS, ces obligations incombent aux délégués régionaux et aux directeurs d'unité pour leur structure en vertu de la délégation de pouvoir dont ils bénéficient de la part du président-directeur général pour assurer la santé et la sécurité des agents placés sous leur autorité<sup>4</sup>.

« La loi [...] renforce le contenu du DUERP et fixe sa durée de conservation à au moins 40 ans »

La transcription et la mise à jour du DUERP servent également de fondement pour engager la responsabilité du chef de service en cas de non-exécution de ses obligations d'évaluation des risques professionnels. Ainsi, en cas d'accident, une absence ou une mauvaise évaluation des risques professionnels peut constituer une faute inexcusable. En application d'une jurisprudence constante, une telle faute est caractérisée lorsque l'employeur n'a pas pris les mesures nécessaires pour préserver le salarié de la survenance d'un accident du travail alors même qu'il avait ou aurait dû avoir conscience du danger auquel il était exposé.

Par ailleurs, le fait de ne pas transcrire ou de ne pas mettre à jour les résultats de l'évaluation des risques est puni d'une amende de 1 500€<sup>5</sup> et constitue un manquement à une obligation de sécurité imposée par la loi ou le règlement au sens du code pénal, ce qui permet d'engager la responsabilité pénale du chef de service en cas de blessures ou homicide involontaires.

Depuis la loi du 2 août 2021<sup>6</sup> pour renforcer la prévention en santé au travail, entrée en vigueur au 31 mars 2022, le cadre légal du DUERP a évolué.

En effet, elle renforce le contenu du DUERP et fixe sa durée de conservation à au moins quarante ans dans ses versions successives, une telle durée de conservation permettant d'assurer une traçabilité des expositions. Le DUERP est dorénavant tenu à la disposition des agents, des anciens agents ainsi que de toute personne ou instance pouvant justifier d'un intérêt à y avoir accès.

Enfin, la loi du 2 août 2021 a instauré une obligation de dépôt dématérialisé de ses versions successives sur un portail numérique dédié. Un décret viendra préciser les conditions de mise en œuvre pour la fonction publique.

#### CONTACT

**Sophia Tiar**  
Juriste du Pôle responsabilité pénale et maîtrise des risques de la direction des affaires juridiques  
✉ sophia.tiar@cnrs.fr

<sup>1</sup> Article L. 4121-3-1 du code du travail

<sup>2</sup> Article L. 4121-1 du code du travail

<sup>3</sup> Article L. 4121-2 du code du travail

<sup>4</sup> DEC110515 DAJ

<sup>5</sup> Article L. 4741-1 du code du travail

<sup>6</sup> Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail

# AGENDA



## EXPOPROTECTION 2022

### SALON INTERNATIONAL DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DES RISQUES

• Paris, Porte de Versailles  
Du 15 au 17 novembre 2022

Ce salon couvre deux thématiques principales : la prévention des risques professionnels, naturels et industriels ; la prévention des risques malveillance et feu.

En savoir plus : <https://www.inrs.fr/footer/agenda/salon-expoprotection-2022.html>  
et <https://www.expoprotection.com/>



## Journée technique BATTERIES LITHIUM

• Paris et Web - 22 novembre 2022

Une journée technique sur la prévention des risques liés aux batteries lithium à destination des employeurs, médecins du travail, personnels hygiène sécurité environnement.

En savoir plus : <https://batterieslithium2022.inrs.fr/>



## Journée technique AÉROSOLS SEMI-VOLATILS : MESURER, CONNAÎTRE ET RÉDUIRE LES EXPOSITIONS

• Paris et Web - le 8 décembre 2022

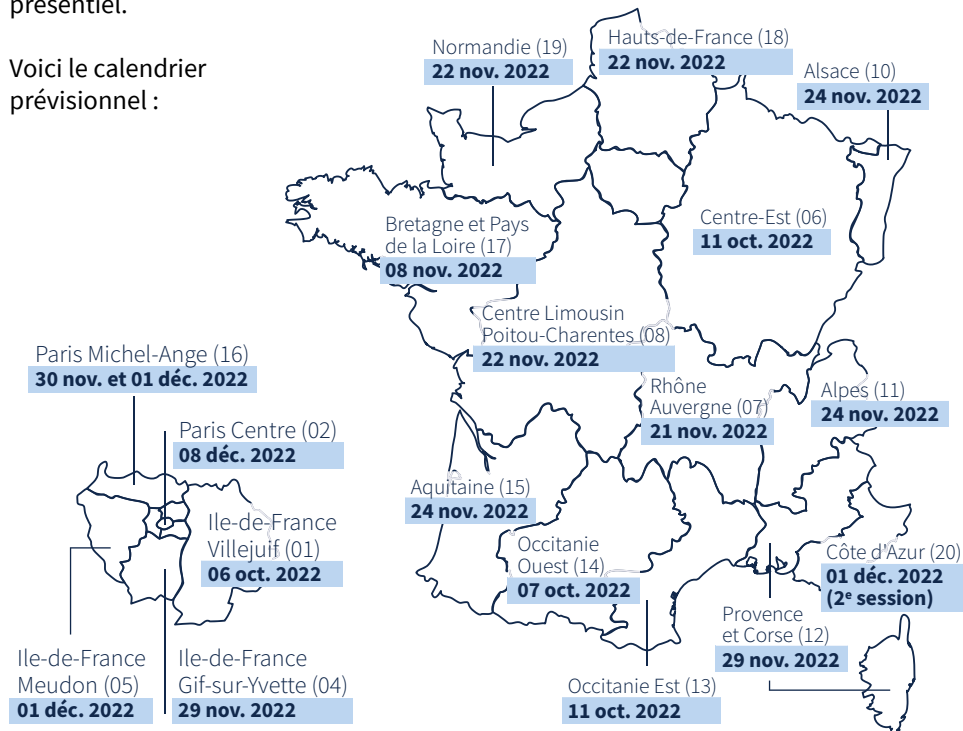
Des experts et des professionnels impliqués dans la prévention des risques liés à ces aérosols présenteront des solutions récentes de mesure et d'identification de ces aérosols.

En savoir plus : <https://aerosols-semivolatils2022.inrs.fr/>

## La journée des AP 2022 en délégation régionale

L'opération nationale « 2022 – l'année des AP » est marquée par l'organisation dans chaque délégation régionale d'une « journée des AP », où tous les AP seront réunis en présentiel.

Voici le calendrier prévisionnel :



## BRÈVES DE PAILLASSE

### ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION

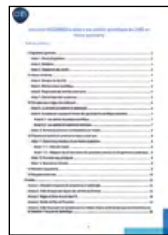
La traduction en anglais de la collection des cahiers de prévention édités par la CNPS se poursuit. Découvrez la **version anglaise du guide « Risques liés aux équipements sous pression »**.



### MILIEUX SOUTERRAINS ET KARSTS

Sous l'impulsion du réseau métier « Milieux souterrains et Karsts », le CNRS vient de se doter d'une nouvelle **instruction relative aux activités scientifiques en milieux souterrains**.

Elle pose un cadre commun de règles en matière de santé et de sécurité applicables à toutes activités scientifiques menées sous terre par les équipes de scientifiques du CNRS.



### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) sont des outils réglementaires pour la prévention du risque chimique par inhalation.

L'INRS a mis à jour la brochure **ED 6443** concernant ces VLEP.

Ce document présente le système français des VLEP avec les principales notions et explications permettant leur bonne utilisation.

Il complète le **tableau des VLEP françaises proposé par l'INRS (outil 65)** qui est remis à jour lors de chaque évolution de celles-ci.



## CONTACTS

PRÉVENTION INFOS - COORDINATION NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ  
1, place Aristide-Briand 92195 Meudon Cedex - Tél. : 01 45 07 54 88 - Mél : [cnps@cnrs.fr](mailto:cnps@cnrs.fr)

[www.dgdr.cnrs.fr/SST/CNPS/](http://www.dgdr.cnrs.fr/SST/CNPS/)

Directeur de la publication Yves Fenech

Comité de rédaction Céline Bataillon, Marie-Pierre Bris, Andréa Cattani, Benoît Choteau, Marie-Hélène Coulis, Marjorie Hellier, Robin Vasanthakumar

Mise en page Coconut graphics - 02 99 45 73 39

Illustration William Augel  
Imprimé sur papier recyclé

